

CONSULTING

P.J. n°4 – Justificatif du respect
des prescriptions du PLU

Dossier d'Enregistrement – Site de Narrosse

Numéro du projet : 21MAT137

Intitulé du projet : Dossier d'enregistrement du site de Narrosse

Intitulé du document : P.J. n°4 – Justification du respect des prescriptions du PLU

Version	Rédacteur NOM / Prénom	Vérificateur NOM / Prénom	Date d'envoi JJ/MM/AA	COMMENTAIRES Documents de référence / Description des modifications essentielles
1	HOURCQ Marjolène	TERRIER Ludivine	21/12/2022	Version initiale

Sommaire

1.....Règlement du PLU applicable 2

1. REGLEMENT DU PLU APPLICABLE

L'installation objet de la présente demande d'enregistrement est située sur la commune de Narrosse, dans les Landes (40).

Le zonage du PLUi-H indique que l'installation est implantée en zone UX. La zone UX est une zone d'activités économiques (industrielles, artisanales ou commerciales, triaires).

La parcelle sur laquelle est implantée l'installation (parcelle n°25 de la section AZ de la commune de Narrosse) est localisée sur l'extrait de plan ci-dessous :

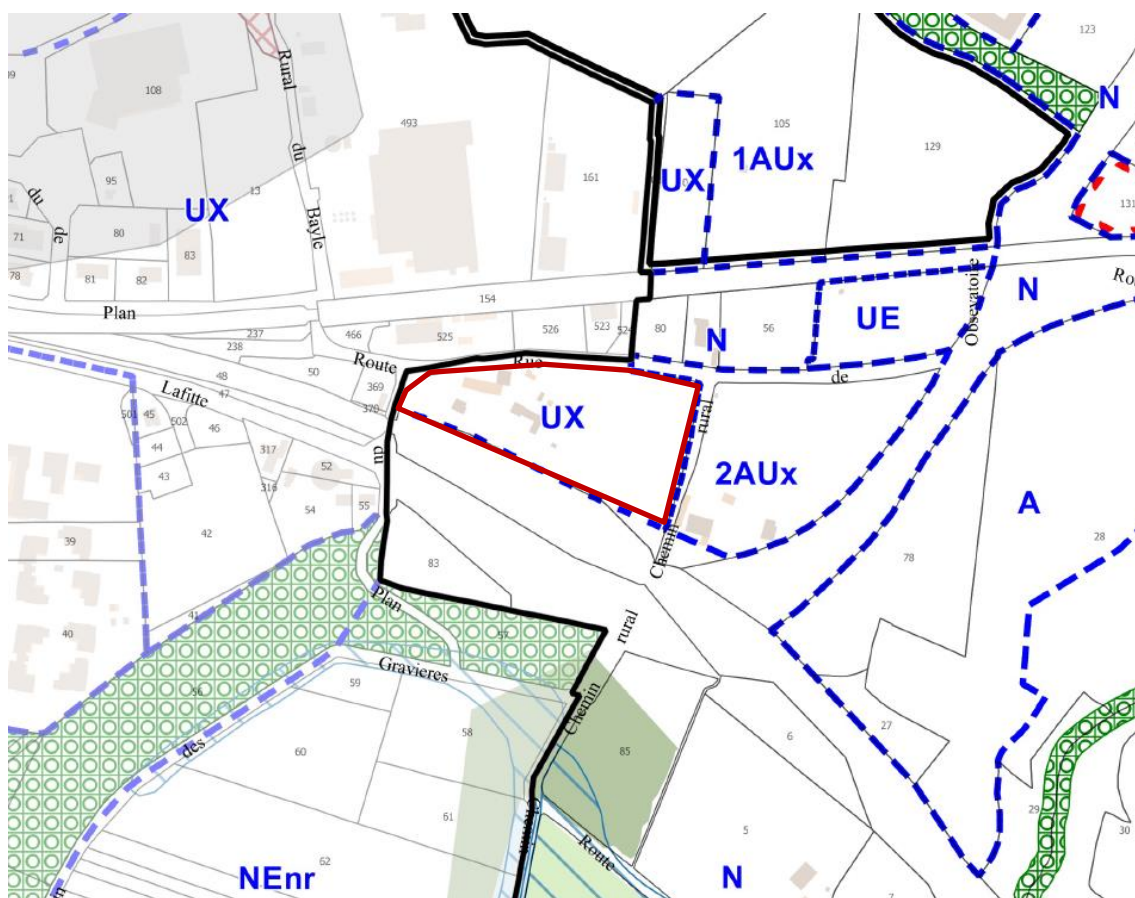


Figure 1 : Extrait du plan de zonage du PLUi-H applicable au site

Le PLU de la commune va être révisé afin de le mettre en compatibilité avec l'activité du site. Un courrier en ce sens est présenté en Annexe du présent document. On notera également que la parcelle en question est considérée pour accueillir une extension pérenne de la déchèterie située à 200 m. Ceci démontre bien d'une volonté de mise en conformité du PLU.

CONSULTING

Agence Régionale Aquitaine
2A, avenue de Berlinçan
BP 50004
33166 Saint-Médard-en-Jalles
Tel. : + 33 (0)5 56 05 62 60
www.suez.com/fr/consulting-conseil-et-ingenierie

